Conseil des droits de l’homme

32e session du Groupe de travail sur l’Examen périodique universel

**Cambodge**

Genève, le 30 janvier 2019

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse souhaite la bienvenue à la délégation du Cambodge.

La Suisse est profondément préoccupée par la détérioration des droits civils et politiques, illustrée par des restrictions à la liberté d’expression et à la société civile, ainsi que la dissolution forcée du principal parti d’opposition avant les élections de 2018. La **Suisse recommande au Cambodge de veiller à ce que tous les citoyens puissent pleinement jouir de leurs droits aux libertés d’expression, de réunion pacifique et d’association**. La Suisse salue le récent dialogue institutionnel établi entre le Ministère de l’Intérieur et la société civile et encourage la résolution des défis auxquels

cette dernière fait face.

La Suisse **recommande au Cambodge de modifier la loi sur les télécommunications et d’adopter la loi sur l’accès à l’information conformément aux normes internationales du droit à la liberté d’expression et du droit au respect de la vie privée.**

La Suisse salue le travail des Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens. Elle **recommande au Cambodge de mettre en place un mécanisme de**

**réparation pour les victimes du génocide.**

La Suisse regrette que l’octroi de terres aux personnes juridiques et morales ainsi que les concessions foncières économiques entraînent des évictions forcées. Elle **recommande au Cambodge de garantir que les victimes de cet accaparement soient entendues équitablement et, le cas échéant, reçoivent une compensation juste**

**et obtiennent un accès indiscriminé à la justice**.

Je vous remercie.